



ATLANTIQUE HABITATIONS
Société Anonyme d'H.L.M.
Allée Jean Raulo
B.P. 30335
44803 ST HERBLAIN Cedex

Le 24 Mai 2017

Objet de la consultation :

**Marchés Adaptés de Maîtrise d'œuvre comprenant une Mission 1 et une Mission 2
pour le diagnostic et la réhabilitation
de 6 logements individuels Résidence « Le Bourg »
5, 7, 8, 10, 12 et 14 rue de la Commune
44 330 LE REGRIPIERE**

**Dossier de réponse à consultation maîtrise d'œuvre, à
remettre par les équipes candidates.**

Préambule :

Le présent dossier de réponse à consultation concerne **un programme consistant en la réalisation de marchés adaptés de Maîtrise d'œuvre comprenant une Mission 1 (tranche ferme) et une Mission 2 (tranche conditionnelle) pour le diagnostic et la réhabilitation de 6 logements individuels Résidence « Le Bourg »**
5, 7, 8, 10, 12 et 14 rue de la Commune
44 330 LE REGRIPIERE

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la société ATLANTIQUE HABITATIONS, Société Anonyme d'H.L.M. Le siège social de MFLA est à SAINT HERBLAIN, allée Jean Raulo. Le représentant légal étant Monsieur Jean-Marie BAGUET - Directeur Général.

Le montant prévisionnel des travaux de réhabilitation, compris **VRD et espaces verts** est estimés à **268 600,00 €HT**.

La performance énergétique à atteindre doit être **BBC rénovation**, par rapport à la réglementation thermique en vigueur à ce jour.

Le dossier devra être rédigé en langue française et l'unité monétaire utilisée sera l'€uro.

Seules 19 pages constituent ce dossier, hors annexes. Les candidats devront respecter l'ordre demandé des annexes. Aucun autre document ne sera admis.

I. Identification de l'équipe candidate :

Nom de l'entreprise mandataire :	
Nom de la personne à contacter :	
Téléphone :	
Courriel :	
Adresse :	

MISSION 1 : Cité 2 références de dossiers similaires de moins de 3 ans qui devront en majorité concernées l'architecte mandataire. Les programmes ayant fait l'objet de diagnostic avec scénarios et programmes devront au moins comprendre les informations suivantes : adresse complète de l'opération, montant des travaux programmés, principaux pathologie des logements, le nom du maître d'ouvrage, l'équipe de maîtrise d'œuvre, le type de programme (logements collectifs diffus, collectifs groupés, collectifs grande hauteur, logement et tertiaire...), et les dates de réalisation de ces diagnostics.

Référence N°1 :

Référence N°2 :

I. Trois références de dossiers similaires de moins de 3 ans (la date de réception faisant foi)

qui devront en majorité concernées l'architecte mandataire et comprendre des illustrations graphiques et/ou des photographies AVANT-APRES intervention. Les programmes devront au moins comprendre les informations suivantes : adresse complète de l'opération, montant des travaux, principaux travaux et le ratio au logement, le nom du maître d'ouvrage, l'équipe de maîtrise d'œuvre, le type de programme (logements collectifs diffus, collectifs groupés, collectifs grande hauteur, logement et tertiaire...), la surface de plancher (ou SHON), les missions confiées et les dates de réalisation.

Référence N°1 :

Référence N°2 :

Référence N°3 :

II. DC1 et DC2 :



**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques**

MARCHES ET ACCORDS-CADRES

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE

DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature. En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

A - Identification de l'acheteur

I. (Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

ATLANTIQUE HABITATIONS
Société Anonyme d'H.L.M.
Allée Jean Raulo
B.P. 30335
44803 SAINT HERBLAIN CEDEX

B - Objet de la consultation.

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

C - Objet de la candidature.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

(Cocher la case correspondante.)

II. La candidature est présentée :

pour le marché ou pour l'accord-cadre (en cas de non allotissement) ;

pour le lot n°..... ou les lots n°..... de la procédure de passation du marché ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) ;

(Indiquer l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

pour tous les lots de la procédure de passation du marché ou de l'accord-cadre.

D - Présentation du candidat.

(Cocher la case correspondante.)

Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

NON OU OUI

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations.

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement.

F1 - Interdictions de soumissionner

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur

- a) n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles [45](#) et [48](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles [45](#), [46](#) et [48](#) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
- b) être en règle au regard des articles [L. 5212-1](#) à [L. 5212-11](#) du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés..

F2 - Capacités.

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :

(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement).

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES ET ACCORDS-CADRES

DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT²

DC2

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).

En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

ATLANTIQUE HABITATIONS
Société Anonyme d'H.L.M.
Allée Jean Raulo
B.P. 30335
44803 SAINT HERBLAIN CEDEX

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt. En cas d'allotissement, préciser également l'intitulé de la consultation.)

C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement.

C1 - Cas général :

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

² Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

C2 - Cas particuliers :

(Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public réservé en application des articles 36 ou 37 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 coche la case correspondant à sa situation. Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et fournit les textes relatifs à ce statut.)

Statut du candidat individuel ou du membre du groupement

1. Entreprise adaptée
(art. [L. 5213-13](#) du code du travail)
ou structures équivalentes

Produire le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionales chargées de l'emploi et de la formation professionnelle.

2. Etablissement et service
d'aide par le travail (article
[L. 344-2 et s.](#) du code de l'action
sociale et des familles) OU
structures équivalentes

Indiquer ci-contre la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création.

3. Structures d'insertion par
l'activité économique (article
[L.5132-4](#) du code du travail) OU
structures équivalentes

- 4.. Entreprises de l'économie
sociale et solidaire (article 1^{er} de
la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) OU
structures équivalentes

D Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

Le candidat ne fournit que les renseignements ou documents demandés par l'acheteur au titre de de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, qu'il peut récapituler ici :

-
-
-

E - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement..

Le candidat ne fournit que les renseignements ou documents demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière, qu'il peut récapituler ici :

-
-
-

E1 - Chiffre d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles :

	Exercice du au	Exercice du au	Exercice du au
Chiffre d'affaires global			

Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché	%	%	%
---	---	---	---

F - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement.

Le candidat ne fournit que les renseignements ou documents demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière, qu'il peut récapituler ici :

-
-
-
-

G - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements ou documents demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre.)

Désignation du (des) opérateur(s) :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque opérateur économique, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de l'adresse de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie, son numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

G-1. Liste de références similaires

La notion de « référence similaire » est basée sur la type d'opération : neuf et/ou réhabilitation, site éventuellement occupé, et sur la typologie : logements individuels, intermédiaires, collectifs, EHPAD, foyer, RJA.

	1 ^{ère} Référence	2 ^{ème} référence	3 ^{ème} référence
NOM OPERATION *			
MAITRE D'OUVRAGE en précisant la personne référente			
NOMBRE DE LOGEMENTS			
DATE DE REALISATION			
MONTANT DU MARCHE			
NIVEAU DE PERFORMANCE ENERGETIQUE MOYEN AVANT TRAVAUX (DPE)			
NIVEAU DE PERFORMANCE ENERGETIQUE MOYEN ATTEINT APRES TRAVAUX (DPE) – Au niveau de l'énergie : si il s'agit d'une opération en neuf ne compléter que cette ligne.			

* Merci de préciser si opération neuve ou réhabilitation

G-2. Effectifs de l'entreprise mandataire alloués à l'opération

Pour information, préciser si les effectifs comprennent à minima : (indiquer nombre)

Directeur/Gérant/Architecte

Administratif

Conducteur de Travaux/de projet/technicien

Dessinateur/projeteur

Economiste

G-3. Sous-traitance

Sous-traitance envisagée sur l'opération (pour information):

oui non

Si oui :

de 0 à 20 % de 21 à 40 % de 41 à 80 % + de 80 %

Attention : ATLANTIQUE HABITATIONS se réserve le droit de vérifier sur proposition de votre part, les garanties professionnelles et financières dudit sous-traitant.

H - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

H1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

H2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiqués dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

III. Délais proposés pour l'exécution de la mission :

Etudes / conception (hors phase de validation du maître d'ouvrage et hors délais d'instruction du permis de construire)

Mission 1 – tranche ferme

Éléments de mission	Délais en semaines
Diagnostic semaines

Mission 2 – tranche conditionnelle

Éléments de mission	Délais en semaines
Etudes d'Avant-Projet sommaire semaines
Etudes d'Avant-Projet définitif semaines
PRO – Etudes de Projet semaines
Assistance au Maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux semaines
Total études semaines

Travaux / réalisation

Éléments de mission	Délais en mois
Durée estimée des travaux hors congés et intempéries mois

IV. Tableau de répartition des honoraires :

MISSION 1 – tranche ferme

ELEMENT NORMALISE	MONTANT TOTAL H.T.	Mandataire	Cotraitant N°1
DIAGNOSTIC – SCENARIOS- PROGRAMME				

MISSION 2 – tranche conditionnelle

ELEMENT NORMALISE	%	MONTANT TOTAL H.T.	Mandataire	Cotraitant N°1
Etudes d'Avant-Projet sommaire	%				
Etudes Avant-Projet définitif	%				
PRO – Etudes de Projet	%				
Etude d'exécution quantitatif ou dossier quantitatif des ouvrages	%				
Analyse et regroupement des pièces administratives des entreprises	%				
Assistance au Maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux	%				
VISA	%				
D.E.T.	%				
A.O.R. Assistance – Opération – Réception	%				
TOTAL	100 %				
<u>Option 1 :</u> OPC	%				

Montants hors taxes, base marché.

Fait à _____, le _____ 2017

(signature et cachet)

(signature et cachet)

(signature et cachet)

V. Les chiffres d'affaires des deux dernières années, pour le mandataire et chacun des cotraitants :

Mandataire :
Chiffre d'affaire Année N-1 :
Chiffre d'affaire Année N-2 :

Cotraitant :
Chiffre d'affaire Année N-1 :
Chiffre d'affaire Année N-2 :

Cotraitant :
Chiffre d'affaire Année N-1 :
Chiffre d'affaire Année N-2 :

Cotraitant :
Chiffre d'affaire Année N-1 :
Chiffre d'affaire Année N-2 :

Cotraitant :
Chiffre d'affaire Année N-1 :
Chiffre d'affaire Année N-2 :

Cotraitant :
Chiffre d'affaire Année N-1 :
Chiffre d'affaire Année N-2 :

Cotraitant :
Chiffre d'affaire Année N-1 :
Chiffre d'affaire Année N-2 :

Cotraitant :
Chiffre d'affaire Année N-1 :
Chiffre d'affaire Année N-2 :

VI. Annexes :

- a. **Extrait K-Bis du mandataire et des cotraitants de moins de 3 moins par rapport à la date de dépôt du dossier de réponse à consultation.**
- b. **Attestation d'assurances civiles et décennales, pour le mandataire et les cotraitants, valides à la date de remise de l'offre.**
- c. **Les certificats attestant que les entreprises sont à jour de leurs cotisations sociales et professionnelles.**

FIN DU DOSSIER